

Madame, Monsieur,

L'arrêté du 14 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 vient de paraître. Désormais, les tests de dépistage du COVID-19 deviennent payants pour les personnes majeures non vaccinées ! Se faire tester coûtera désormais 44€ (ou 22).

Cette mesure vient renforcer encore la discrimination entre personnes vaccinées et non vaccinées et stigmatise toujours plus ces derniers, les plongeant dans des situations financièrement délicate.

Ainsi, une personne ayant de faibles revenus mais devant se rendre régulièrement à l'hôpital devra donc systématiquement déboursier 44€ pour accéder aux soins ?

Les accès aux soins, aux loisirs, aux lieux culturels deviennent plus que jamais l'apanage de ceux qui sont financièrement confortables.

Souhaitant lutter contre cette odieuse discrimination, nous vous proposons un recours individuel collectif qui aura pour but d'établir la violation du principe d'égalité que cet arrêté instaure.

Chaque recours sera adapté à la situation de chaque requérant selon les documents qu'ils nous auront fourni et sera personnalisé. Sont admissibles au recours en priorité ceux qui subissent du fait de cette situation une charge financière importante :

- Ceux qui ont besoin du pass pour aller à la rencontre d'un parent malade en EHPAD, hôpital.
- Ceux qui se rendent régulièrement à l'hôpital.
- Ceux qui en ont besoin pour aller travailler ne sachant pas encore si l'employeur prendra le coût du test à sa charge.
- Ceux qui pratiquent une activité sportive pour raisons de santé.

La réalisation de ces recours sera facturée à hauteur d'une heure de travail, soit 350€HT. Ce coût comprend les échanges entre notre cabinet et vous-même, la prise de connaissance de vos documents et la rédaction d'un argumentaire ciblé ainsi que le temps de secrétariat afin de les déposer auprès de la juridiction et d'assurer leur suivi.

Si vous souhaitez procéder à ce recours, nous vous remercions de bien vouloir écrire à :
recours_pcr@divizio.fr

Bien cordialement,
L'équipe du cabinet Di Vizio

Notre adresse:

SELARL DI VIZIO
195 Boulevard Malesherbes
17E ARRONDISSEMENT
PARIS 75017
France